Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 056-215600115-20251204-D2025_065-DE

COMMUNE DE BÉGANNE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D2025-065

SEANCE DU 04 décembre 2025
Date de convocation :
28 novembre 2025
Membres en exercice : 14
Présents : 14
Absents ayant donné un pouvoir :0
Absents n'ayant pas donné de pouvoir : 0

Secrétaire de séance :
François DE LANTIVY

POUVOIRS

VOTES
Pour : 13
- ✓ Bernard RYO
- ✓ François DE LANTIVY
- ✓ Emmanuelle LE BRUN
- ✓ Michel POUPART
- ✓ Florence LEFEUVRE
- ✓ Isabelle GUYON
- ✓ Hubert BEGOUIN
- ✓ Dominique JARNIER
- ✓ Anthony DE BOUÄRD
- ✓ Valérie LECOMTE
- ✓ Fabienne DANIEL
- ✓ Michel MOQUET
- ✓ Gérard HOCQUET

Contre :

Abstention : 1
- ✓ Virginie TUAL

CESSION bande de terrain parcelle AM655

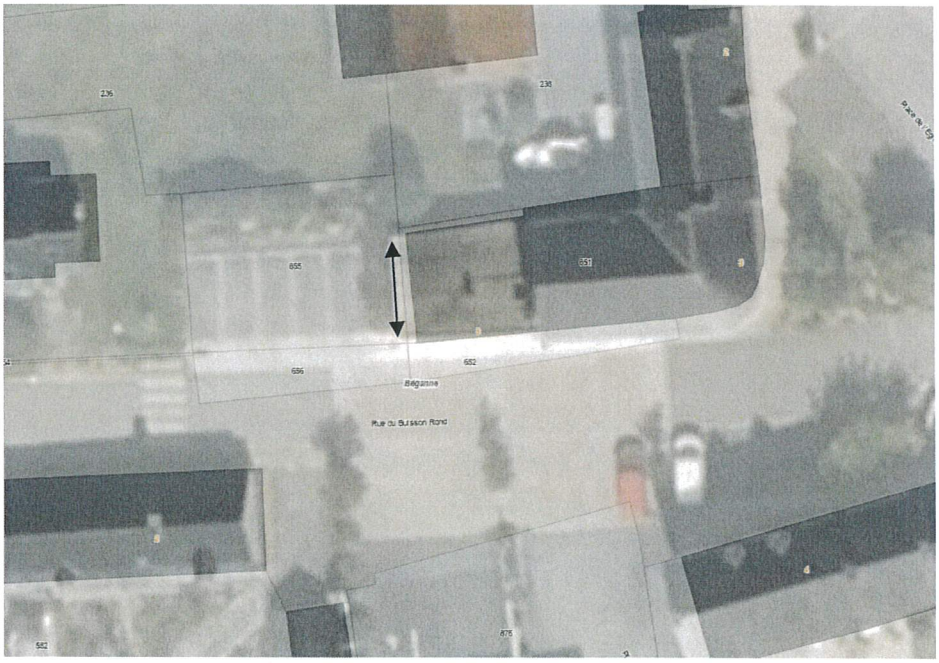
L'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures, le jeudi quatre décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard RYO, Maire.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la demande de M. GUILLERMOU, pour l'acquisition d'une bande de terrain issu de la parcelle communale AM655,

Dit que cette parcelle est issue du domaine privé de la commune, aménagée en espace vert

Vu le rapport de François De LANTIVY



Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Accepte la cession de cette bande de terrain à M. GUILLERMOU au prix de 1 € le m², frais de bornage et de notaire à sa charge.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance
François de LANTIVY

Le Maire,
Bernard RYO